

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019**

**PRÉSENTS :** BONTEMPS Ph, **Bourgmestre-Président** ;  
JAMAGNE L., PAQUET Fr., BALHAZARD V., SARLET F., DOCQUIER P., **Echevins** ;  
le BUSSY L., TASSIGNY A., CARRIER J.-M., DURDU D., TESSELY S., DESTREE-LAFFUT C.,  
DELZANDRE A., DENIS W., HENROTTE C., OLIVIER F., MAROT J., KERSTEN R., JURDANT E.,  
BURNOTTE N., DOUHARD V., **Conseillers communaux** ;  
COLIN C., **Présidente du CPAS** ;  
MAILLEUX H., **Directeur général**.

**N° :** 3

**OBJET :** **Déclaration de politique communale 2019-2024.**

**Le Conseil communal,**

Vu l'article L1123-27 §1<sup>er</sup> du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Sur proposition du Collège communal ;

**ENTEND**

les remarques du Groupe Commune Passion portant essentiellement sur le caractère peu précis et insuffisamment développé des différents thèmes abordés dans la déclaration et celles du Groupe Ecolo regrettant l'absence de plans directeurs qui devraient sous-entendre les projets présentés ;

**ADOPTE**

**par 15 voix pour et 6 voix contre** (le Bussy, Kersten, Carrier, Destrée-Laffut, Olivier, Jurdant)

la déclaration de politique communale 2019-2024 ci-après :

**INTRODUCTION**

Comme par le passé, être à l'écoute, au quotidien, des citoyens de la Commune de Durbuy sera la première préoccupation des élus de la liste « Bourgmestre ».

Le citoyen attend des mandataires un maximum de proximité, d'écoute et bien sûr de réactivité. Les demandes quotidiennes de nos habitants seront traitées avec la plus grande attention et efficacité.

Améliorer le cadre de vie, au sens large du terme, lutter contre les incivilités et assurer la sécurité publique sont autant d'objectifs que la majorité poursuivra.

Parallèlement aux missions journalières auxquelles la majorité s'attachera, la liste « Bourgmestre » poursuivra le développement socio-économique de la Commune par la concrétisation de chantiers d'envergure.

Au cours de la législature 2018-2024, les mandataires de la liste « Bourgmestre » mettront en œuvre des projets importants dont un certain nombre ont déjà fait l'objet d'une promesse de subsides. D'autres dossiers sont très avancés dans leur parcours administratif et devraient faire l'objet d'une promesse ferme de subsides dans les tout prochains mois.

La majorité ne ménagera pas ses peines pour ouvrir de « nouveaux » dossiers qui seront étudiés avec les citoyens éventuellement concernés et soumis à l'approbation des pouvoirs subsidiaires. En effet, la chasse aux subsides restera une priorité afin de réduire au maximum la participation communale.

En d'autres mots, nous travaillerons déjà pour la législature 2024-2030.

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 1****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

Dès 2021 nous relancerons une vaste procédure de consultations citoyennes afin d'élaborer un nouveau Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.). Celui-ci fera suite à l'actuel programme 2014-2024. Nous solliciterons l'aide de la Fondation rurale de Wallonie pour nous accompagner dans cette démarche.

La mobilité et la sécurité, en général, sont deux préoccupations essentielles des habitants. Elles seront intégrées dans la réflexion qui engendre/précède la constitution de tout nouveau dossier et, bien évidemment, dans leurs concrétisations. Nous favoriserons au maximum la mobilité douce et continuerons à répondre par ailleurs à tous les appels à projets relatifs à ce domaine.

Plus que jamais, une prise de conscience toujours plus collective nous invite à nous engager dans la lutte contre le réchauffement climatique et les gaspillages de toutes sortes.

Nous y sensibiliserons les enfants à l'école au travers du projet « zéro déchet – zéro watt » et chacun d'entre nous avons un rôle à jouer dans notre vie privée et professionnelle. Chaque Administration communale doit également participer à relever ce défi afin de laisser à nos enfants une terre viable. Nous poursuivrons nos investissements économiseurs d'énergie et étudierons la meilleure façon de produire de l'énergie durable (barrage hydroélectrique – panneaux photovoltaïques) et de privilégier le gaz au mazout.

Le développement des circuits courts continuera de bénéficier du soutien de l'ADL.

Avec la Commune de Hotton, nous construisons une halle rurale de produits du terroir qui sera gérée par une coopérative.

Tous les projets de nouvelles constructions seront pensés dans l'optique du développement durable.

Enfin, plus que jamais, les différents services sociaux (CPAS, Intégra, PCS) seront à l'écoute des familles fragilisées et des personnes en difficultés avec comme objectif, entre autres, la remise à l'emploi pour celles et ceux qui sont sur le marché du travail.

Les Services de Police, avec le Bourgmestre, veilleront à restaurer un sentiment de sécurité dans les quartiers ne se sentant plus suffisamment en sécurité. Le transfert du poste de police situé à Durbuy dans le bâtiment de l'ancienne Justice de Paix à Barvaux donnera une meilleure visibilité à la police et devrait contribuer à améliorer le sentiment de sécurité à Barvaux. Le placement de caméras sera également envisagé si nécessaire. Ce sera déjà le cas au niveau du mini parc à conteneurs à Durbuy.

Des aménagements sont effectués en voiries afin de ralentir la circulation dans le cadre des travaux de rénovation.

**PROJETS ET DEVELOPPEMENT (ECONOMIE – CADRE DE VIE)****BARVAUX**

Le dossier de Rénovation urbaine sera présenté prochainement au Pôle Aménagement du Territoire (anciennement Commission régionale d'Aménagement du Territoire (C.R.A.T.)).

Sa mise en œuvre, au cours des vingt prochaines années, redessinera la configuration actuelle du périmètre repris dans le dossier. La concrétisation de certaines phases du projet de Rénovation urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 2****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

se fera dans le cadre d'un partenariat public-privé. Par ailleurs, le plan de mobilité, accepté par les autorités administratives compétentes, sera intégré dans la réalisation des différentes phases.

Afin de favoriser la mobilité douce, une piste cyclopiétonne sera aménagée entre le rond point du Grillon et le Bois Collin et ce, suite à la rénovation de la RN 933.

Le Parc communal et la Place du Marché (devenue Place des Oût'leûs) seront aménagés et/ou rénovés dans le cadre de notre Programme Communal de Développement Rural.

Le parking de l'OAL sera réaménagé au cours de l'année 2019.

Le bâtiment jouxtant la Maison communale d'Accueil de l'Enfance sera rénové afin d'accueillir les archives mortes ainsi que l'imprimerie actuellement installée à Heyd.

Nous continuerons avec l'intercommunale Idélux à encourager les PME et TPE à s'installer dans notre Zone d'Aménagement Economique Mixte (ZAEM).

Le projet, sollicité et encouragé par la majorité sortante, à savoir la construction d'une maison de repos et de soins, débutera en 2019. Seront d'abord construits deux blocs de 14 appartements et 22 appartements en résidences senior. Ces investissements seront complétés par la construction d'une maison de repos de 66 lits couplée à 29 appartements en résidences service.

La crèche (chez les Pères Oblats) d'une capacité d'accueil de 24 enfants sera opérationnelle dans le second semestre 2019.

Les différents Services hébergés route de Marche, à l'ancienne gendarmerie, seront relogés dans la partie gauche de la propriété des Pères Oblats.

Les travaux qui permettront d'accueillir le CPAS aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages de l'aile droite de la propriété des Pères Oblats verront le jour au cours du 2<sup>ème</sup> tiers de la législature. Le début des travaux dépend en partie de la vente du bâtiment route de Marche.

L'étude d'un schéma de développement commercial actuellement en phase de finalisation constituera un outil intéressant afin de redynamiser notre secteur commercial.

**BENDE – JENNERET**

La plaine de jeux sera aménagée au cours de l'année 2019.

La rénovation de la route reliant Jenneret à Bende sera réalisée au cours de cette législature.

Les voiries du village de Jenneret seront rénovées dans le cadre de la réalisation des travaux d'égouttage et de la construction d'une station d'épuration.

**BOMAL**

La liste « Bourgmestre » portera ses priorités sur la rénovation en profondeur du Complexe sportif et culturel du Sassin.

Une étude portant sur la rénovation du « Vieux-Bomal » en liaison directe avec le Parc sera initiée au cours de la législature et ce, dans la continuité du dossier de revitalisation urbaine.

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 3****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

L'école communale de Bomal verra son aile primaire réaménagée et celle de la maternelle rénovée en y intégrant les besoins requis aux nouvelles pédagogies mises en oeuvre.

La toiture de l'église de Bomal sera renouvelée partiellement et le mur de l'enceinte du cimetière réparé.

**BORLON-ONEUX**

Si l'occasion et/ou le souhait se présentent, la majorité participera à la rénovation de la salle paroissiale.

Nous étudierons la possibilité d'aménager une plaine de jeux et de rencontre dans le village.

**DURBUY**

Les travaux de l'Allée Verte (ancien mini-golf) et de l'aménagement d'un point d'apport volontaire de déchets enterré du centre de collecte sélectif des déchets enterré seront terminés au plus tard à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Le Parc Roi Baudouin sera reconfiguré dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural dans la 2<sup>ème</sup> moitié de la législature.

Les travaux proposés dans les conclusions de l'étude réalisée afin de canaliser l'écoulement des eaux en provenance du plateau sud de Durbuy seront programmés en fonction des moyens budgétaires disponibles.

L'aménagement du parking Nord est une priorité pour la liste « Bourgmestre » afin de répondre à l'attractivité sans cesse croissante de Durbuy-Vieille-Ville. Ce parking nord améliorera la mobilité à Durbuy, désengorgera le centre et contribuera à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic le long de la RN 833. D'une manière plus globale, ce projet s'inscrit dans le plan de mobilité que la majorité souhaite mettre en oeuvre progressivement. La construction d'un nouveau pont enjambant l'Ourthe en est un des maillons.

Ces investissements auront un coût pour la collectivité ; par conséquent, le parking du Pré Georis deviendra payant les week-ends en haute saison et durant les vacances scolaires.

L'ouverture de la place vers la Halle aux Blés reste à l'ordre du jour.

La rénovation de l'intérieur de l'église devrait débuter au cours de la 1<sup>ère</sup> partie de l'année 2019.

**GRANDHAN – PETITHAN**

Dans la continuité du vaste programme de rénovation des voiries, la rue des Aguesses sera rénovée durant l'année 2019.

L'école de Petithan sera agrandie par la création d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir 4 classes et une salle de gymnastique, un espace de jeux extérieurs couvert sera intégré dans ces travaux. Les toitures plates seront remplacées.

La vente de l'église de Grandhan devrait être finalisée ; celle-ci sera transformée en un espace dédié à la culture.

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 4****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**HEYD

Nous introduirons dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, un dossier afin de solliciter un subside pour la construction d'une Maison de Village à Aisne. Cette dernière pourrait être liaisonnée avec le complexe sportif via une passerelle. L'aménagement de l'espace en relation avec la chapelle sera intégré dans ce dossier.

La buvette et les vestiaires seront rénovés en profondeur.

Des travaux pour améliorer l'acoustique de la salle des jeunes seront prévus rapidement.

La fin de la rénovation des toitures de l'école reste bien évidemment notre priorité. Quant à la nouvelle plaine de jeux, elle sera aménagée en 2019.

IZIER - OZO

Le projet mixte d'une Maison rurale polyvalente, intégrée au Complexe sportif devrait se concrétiser dans un avenir proche si nous obtenons rapidement les subsides Infrasport.

La route Izier-Bomal sera le premier dossier concrétisé dans le cadre du Programme d'Investissement Communal 2019-2014.

OPPAGNE

L'éclairage des terrains de football sera modernisé (LED), tout comme la construction d'une tribune est envisagée à moyen terme.

SEPTON

La Commune de Durbuy élaborera un projet de travaux afin de pallier au vieillissement de certains éléments de la salle « Al Brèseye ».

VILLERS-STE-GERTRUDE

La construction de la Maison rurale polyvalente débutera en 2019.

WERIS

Dans le cadre du PCDR, la première des trois phases de l'opération « Cœur de Village » est programmée. Le permis relatif au réaménagement de l'Enclos paroissial a été déposé.

L'église romane sera rénovée. Dans un premier temps, des travaux seront réalisés pour lutter contre l'humidité ascensionnelle, l'installation électrique sera mise en conformité. Des vitraux seront remplacés.

**NOS PROJETS POUR DEMAIN**TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – MOBILITE

Nous poursuivons l'entretien de nos 650 km de voiries par des enduisages réguliers. Nous continuerons la rénovation en profondeur de celles qui le nécessitent, en faisant appel aux subsides du Plan

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 5****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

d'Investissement Communal (PIC), d'un montant annuel d'environ 230.000 €, auxquels s'ajoutera un montant supplémentaire inscrit au budget ordinaire.

Ci-dessous une liste non exhaustive des voiries qui devraient être l'objet de travaux au cours de la législature. La Commission Travaux sera régulièrement consultée.

- Route reliant Bomal à Izier.
- Rue des Aguesses à Petithan.
- Rue du Colonel Vanderpeere à Grandhan.
- Route reliant Bende à Jenneret.
- Rue Lohéré à Tour.
- Route reliant Borlon à Petite-Somme.
- Warre (poursuite de la rénovation de la voirie).
- Rue de Presseux à Tohogne.
- Rue du Vieux Curé à Petithan.
- Route de Heyd à Ninane.
- Rowe di Veûle et El Cwène à Heyd.
- Route des Closeries à Wéris.
- Rue du Vieux Mayeur à Barvaux.
- Rue Neuve Voie et rue des Crêtes à Durbuy.

L'entretien des voiries agricoles, utilisées à la fois par les cultivateurs et les usagers lents, citoyens et touristes, sera au cœur de nos préoccupations. Plusieurs études sont réalisées ou en cours pour des dossiers situés notamment dans les anciennes Communes de Tohogne, Wéris et Barvaux. Des sub-sides sont sollicités à hauteur de 60 % des travaux.

Le village de Jenneret sera égoutté et une station d'épuration y sera construite. Les voiries seront rénovées par la même occasion.

Une station d'épuration sera également construite au Plain de Holzet.

**URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE**

La Commune de Durbuy est l'objet d'un nouveau regain d'intérêt, tant chez les investisseurs immobiliers que chez des privés en quête d'investissement pour la construction d'immeubles à vocation touristique ou résidentielle. La liste « Bourgmestre » sera particulièrement attentive à l'intégration de ces nouvelles constructions dans notre Commune, centre touristique, mais qui doit aussi conserver son identité de Commune rurale.

La Régie foncière poursuivra ses projets de création de lotissements communaux afin de faciliter l'accès à la propriété de nos jeunes ménages.

La liste « Bourgmestre » veillera également à ce que les investissements immobiliers, se concrétisent dans un cadre d'utilisation parcimonieuse du sol.

**ENSEIGNEMENT**

Nous investissons 1.500 € par enfant et par an pour l'enseignement. La liste « Bourgmestre » continuera à renforcer sur fonds propres le cadre scolaire prévu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Pouvoir organisateur encouragera l'intégration de pratiques pédagogiques adaptées aux besoins des

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 6****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

enfants. Le Pouvoir organisateur encourage l'ensemble des membres de l'équipe éducative à se former dans les domaines qu'ils identifient. Il poursuivra ses investissements afin d'améliorer le cadre de vie des enfants et des enseignants. Les enfants - les adultes de demain - seront sensibilisés au quotidien à l'utilisation rationnelle de l'énergie (Projet Zéro Watt, Zéro déchet).

Les partenariats locaux (OAL, CCD, COD, Bibliothèque...) seront bien entendu poursuivis, voir renforcés.

Nous continuerons à promouvoir une alimentation saine et équilibrée (potage à midi, un fruit par semaine...) et ce, avec la collaboration des parents.

L'école de Bomal sera rénovée et agrandie, celle de Petithan accueillera une nouvelle extension. Les classes de maternelles de l'école d'Izier seront déménagées dans de nouveaux locaux à aménager dans l'ancienne maison de l'instituteur.

Nous poursuivons la rénovation des toitures des écoles de Tohogne et de Petithan.

**LOGEMENT**

Le logement constitue un droit fondamental pour une qualité de vie digne. Il est un vecteur important d'intégration et de cohésion sociale.

Dans le cadre du Plan d'ancrage communal, 10 logements visant le reclassement d'habitants vivant en zone habitat permanent seront construits à Barvaux.

Rue de Fleurie à Bomal, 5 nouveaux logements seront aménagés. La liste « Bourgmestre » poursuivra sa réflexion afin d'élaborer d'autres projets, en s'appuyant sur des partenariats actifs comme l'Agence Immobilière sociale Nord-Luxembourg, la société de logements La Famennoise et le Fonds wallon du Logement des Familles nombreuses.

Dans le cadre du plan Habitat Permanent, nous poursuivons la lutte contre les bâtiments insalubres qui accueillent encore trop souvent des familles précarisées. En collaboration étroite avec l'Antenne sociale du Plan HP et du CPAS, nous poursuivrons l'accompagnement au relogement des personnes vivant dans des logements inadaptés.

Au travers de la taxe sur les immeubles inoccupés, nous encourageons la remise, dans le circuit du logement, du patrimoine inoccupé.

Le CPAS, dans la limite de ses possibilités budgétaires, essaiera d'augmenter son offre de logement.

Un magnifique projet, initié et encouragé par la liste « Bourgmestre », verra le jour à Barvaux, à savoir la construction d'un Complexe destiné aux Aînés, permettant à ces derniers de rester dans leur Commune à proximité de leur famille.

**COHESION SOCIALE**

Bien gérer sa commune, c'est veiller à assurer une qualité de vie pour l'ensemble de nos concitoyens en partenariat avec le CPAS, le PCS et tous ses partenaires.

Le plan de Cohésion sociale mène une série d'actions et d'activités sociales et culturelles en faveur de tout public.

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 7****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

Nous continuerons d'encadrer nos Aînés via, entre autre, la Coordination des Aînés et le Conseil Consultatif des Aînés. Ce dernier a pour but d'intégrer les besoins des Aînés dans des projets afin d'améliorer leur qualité de vie.

Nous devons répondre à un nouvel appel à projet en 2019 pour être reconnu PCS 2020-2025.

Nous partirons des constats/besoins de la population et des partenaires sociaux pour créer le nouveau projet. Celui-ci accordera une attention particulière à l'accès aux droits fondamentaux.

Notre volonté est d'y intégrer un projet axé plus particulièrement sur la Jeunesse.

Nous poursuivrons notre engagement à soutenir le CPAS dans ses actions. Nous devons effectivement maintenir un secteur social polyvalent afin de pouvoir apporter une aide efficace et diversifiée à tous ceux qui en ont besoin et ainsi leur assurer une vie conforme à la dignité humaine.

Le CPAS présentera un plan stratégique transversal dans les mois à venir, qui planifiera et priorisera les politiques en matière sociale.

**CULTURE**

L'accès à la culture pour tous peut aussi constituer un facteur d'épanouissement. Il va de soi que la majorité accordera, comme par le passé, la plus grande attention au rayonnement de la bibliothèque et du centre culturel. La liste « Bourgmestre » entend également diversifier son offre culturelle en développant son Musée d'Art Moderne et Contemporain de Durbuy. Le site mégalithique de Wéris reste une vitrine pour la Commune de Durbuy, dont elle entend bien continuer le développement. Les fouilles vont par ailleurs y reprendre sous peu.

Avec les Territoires de la Mémoire, nous continuerons à organiser des voyages « Mémoire » pour sensibiliser notre jeunesse aux dangers de l'extrémisme de toutes sortes.

**ECONOMIE**

Le plan stratégique de développement commercial, actuellement en phase de finalisation, constituera un outil intéressant afin de dynamiser notre secteur commercial pour Barvaux – Durbuy – Bomal.

Un des enjeux de l'économie locale est de mettre en place des éléments renforçant une meilleure maîtrise de notre économie de proximité. Par exemple

- en ayant une meilleure connaissance de la dynamique commerciale du territoire (quels types
- d'enseignes nouvelles doit-on accueillir ? où doivent-elles se situer ?). Les études d'Upcity et de la CRQ doivent conduire à la réalisation d'un Schéma de Structure Commercial ;
- en soutenant nos commerçants locaux via une redistribution locale de certaines primes communales (via les chèques commerces) ;
- et bien sûr, en valorisant les circuits courts et les métiers de l'agriculture, en ce compris le commerce équitable au travers des différents outils mis en place.

L'ADL poursuivra l'organisation de rencontres des commerçants avec des réunions thématiques ainsi que son rôle de plate-forme de communication.

**TOURISME**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 8****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

La Commune de Durbuy est la première destination touristique de Wallonie. Elle a obtenu le label Destination touristique d'excellence dans le cadre du réseau Eden (Label Destination Européenne d'Excellence délivré en 2008) et a reçu le titre de Destination durable 2018, en étant d'ailleurs la seule ville à l'obtenir sur les 100 destinations mondiales sélectionnées.

Le regroupement à Durbuy de l'Office communal du Tourisme (OCTD), de la Maison du Tourisme et du Syndicat d'Initiative doit servir de levier pour mieux faire connaître notre potentiel touristique. La liste « Bourgmestre » entend développer une politique touristique durable et professionnelle, axée sur la qualité et pourvoyeuse d'emplois.

Le Géopark dont fait partie Durbuy depuis 2018, est une opportunité supplémentaire pour vendre les atouts touristiques de la Calestienne qui traverse le territoire communal.

La volonté de la liste « Bourgmestre » est d'ajouter une dimension sportive à son panel d'attractions. En effet, nature et sport devraient pouvoir cohabiter et élargir notre offre touristique.

Le Symposium international de Sculptures sur Pierre continuera à être organisé tous les deux ans.

Le GAL (Groupe d'Action Locale) dont fait partie notre Commune, doit continuer à valoriser le patrimoine local, naturel et culturel, pour un développement économique durable.

**SPORT**

En plus des projets évoqués dans la rubrique Projet-Développement, la volonté de la liste « Bourgmestre » est d'entretenir le patrimoine sportif existant. Elle entend également poursuivre le développement d'une véritable politique sportive pour les pratiquants de tous âges et de toutes conditions sociales.

La Ville de Durbuy souhaite moderniser les infrastructures du Club de football de Barvaux évoluant en D2 amateurs, en les intégrant si possible dans le projet évoqué plus haut, tout comme elle cofinancera les nouvelles installations du Tennis Club à Durbuy.

Le retopping de la piste d'athlétisme se fera en 2019 ;

Les installations vieillissantes des clubs de football de Petithan et Heyd feront l'objet de dossiers Infraspport afin de les moderniser.

Quant à la piscine de Bohon, elle fera l'objet de nouveaux investissements (nouveau revêtement, rénovation de toitures et aménagement de nouvelles salles).

**CONCLUSION**

La liste « Bourgmestre » rédige cette note de Déclaration de Politique générale à l'aune de la rédaction du PST (Plan Stratégique Transversal). Ce dernier sera présenté au cours du second semestre. En plus de reprendre le programme de la législature 2018-2024, le PST fixera les moyens humains et financiers mis en œuvre pour le réaliser. Le PST fera l'objet d'adaptations régulières en fonction de l'évolution positive ou non de certains dossiers, ainsi qu'en fonction des marges financières.

Notre Commune rurale et touristique est constituée de 44 villages et hameaux. A l'heure où l'on parle de connectivité, du tout au numérique, de Smart Cities,... la liste « Bourgmestre » rappellera là

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL****SÉANCE DU 30 JANVIER 2019****N° : 3 suite 9****OBJET : Déclaration de politique communale 2019-2024.**

où cela doit être entendu, que beaucoup trop d'habitants de Durbuy n'ont pas encore accès à un débit internet correct.

Nos villages ruraux ne doivent pas être pénalisés parce que la densité de population y est faible.

Les villes (communes) intelligentes, dites Smart Cities constituent aujourd'hui un thème bien tendance. Le fil conducteur étant de tirer parti de la technologie pour rendre la vie plus facile à vivre. Des capteurs, des objets connectés permettront de mesurer en direct et d'adapter la donne en matière de mobilité, de consommation d'énergie, de sécurité et de santé par exemple. Tous les habitants doivent être traités sur un même pied d'égalité.

Il va de soi que la majorité sera vigilante à répondre à tous les appels à projets lancés par la Région wallonne. La liste « Bourgmestre » espère que le prochain gouvernement wallon accordera des moyens financiers aux Communes afin de les aider à réduire l'empreinte énergétique de l'institution publique communale mais aussi de celle de ses habitants.

Le taux de chômage à Durbuy est encore beaucoup trop élevé (12 %) et le nombre de revenus d'intégration a considérablement augmenté ces dernières années. La liste « Bourgmestre » entend, dans la mesure de ses moyens et en collaboration avec le privé quand cela sera possible, mettre tout en œuvre pour permettre à un plus grand nombre de s'épanouir dans l'exercice d'un métier.

Enfin, la mise en œuvre du programme de la majorité se fera, comme par le passé, dans un cadre budgétaire des plus strictes.

Toutes choses restant égales, le taux de la taxe à l'Impôt des Personnes Physiques (8 %) qui date de 1989 et celui du Précompte Immobilier (2600) qui date lui de 1997, ne seront pas modifiés.

Au travers de la concrétisation de ce programme, les élus de la liste « Bourgmestre » souhaitent que chaque habitant de la Commune de Durbuy puisse vivre heureux dans un cadre de vie harmonieux. Les différents Services communaux mettront tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi, sans oublier celles et ceux qui traversent des moments difficiles. Ne laisser personne au bord du chemin, mettre de l'humanisme au cœur de nos préoccupations quotidiennes, doivent faire partie des objectifs à atteindre par la majorité.

**Par le Conseil Communal,**

Le Directeur général,  
(s) H. MAILLEUX

Le Président,  
(s) Ph. BONTEMPS

**Pour extrait conforme :**

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Henri MAILLEUX.

Philippe BONTEMPS.